

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

25324347

Déposé
04-04-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 1020674481

Nom(en entier) : **ANAYA DESIGN**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Chaussée d'Alsemberg 897
: 1180 Uccle**Objet de l'acte :** ANNEE COMPTABLE, DIVERS

Le notaire Charles HUYLEBROUCK, à Bruxelles, déclare qu'il y a lieu de rectifier l'erreur matérielle contenue dans la précédente publication du 6 mars 2025 (référence 25316806) et que le point 1 des dispositions finales et/ou transitoires doit se lire comme suit :

« **1. Premier exercice social et première assemblée générale ordinaire :**

Le premier exercice social débutera le jour du dépôt de l'acte constitutif au greffe du tribunal de l'entreprise et finira le trente-et-un décembre deux mille vingt-six.

La première assemblée générale ordinaire aura donc lieu en deux mille vingt-sept. »

Le Notaire Charles HUYLEBROUCK

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").